

Annexe n°4 Présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, la SCEA Les Charmilles souhaite implanter des serres chapelles sur une surface de 39 601 m². Le site d'implantation est localisé sur le territoire de la commune de Saint Julien de Concelles.

4.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA Les Charmilles M François Menard 119 L'Aubinière 44450 Saint Julien de Concelles N° Siret : 319 380 358 00022 Francois.menard456@gmail.com

4.2. Autres intervenants du projet

Cabinet d'architecture	Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet d'architecte Atelier 14 M Michael Neau 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 06-20-65-17-73	Cabinet CADEGEAU 5 rue du Carrefour Rouge - Saint André de la Marche 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 accueil@cadegeau.fr	Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T.M (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de Saint Julien de Concelles	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commune de Saint Julien de Concelles 4 rue des Heurthauds 44450 Saint Julien de Concelles 02 40 54 10 40	SAGE Estuaire Loire GIP Loire Estuaire 22 rue de la tour d'Auvergne 44200 Nantes Tel : 02 51 72 93 65

4.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres multichapelles au lieu-dit « La Charpenterais ».

Code Postal et commune : 44450 Saint Julien de Concelles.

Le projet est localisé au lieu-dit La Charpenterais, à 2,4 km au sud-ouest du centre bourg de Saint Julien de Concelles.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

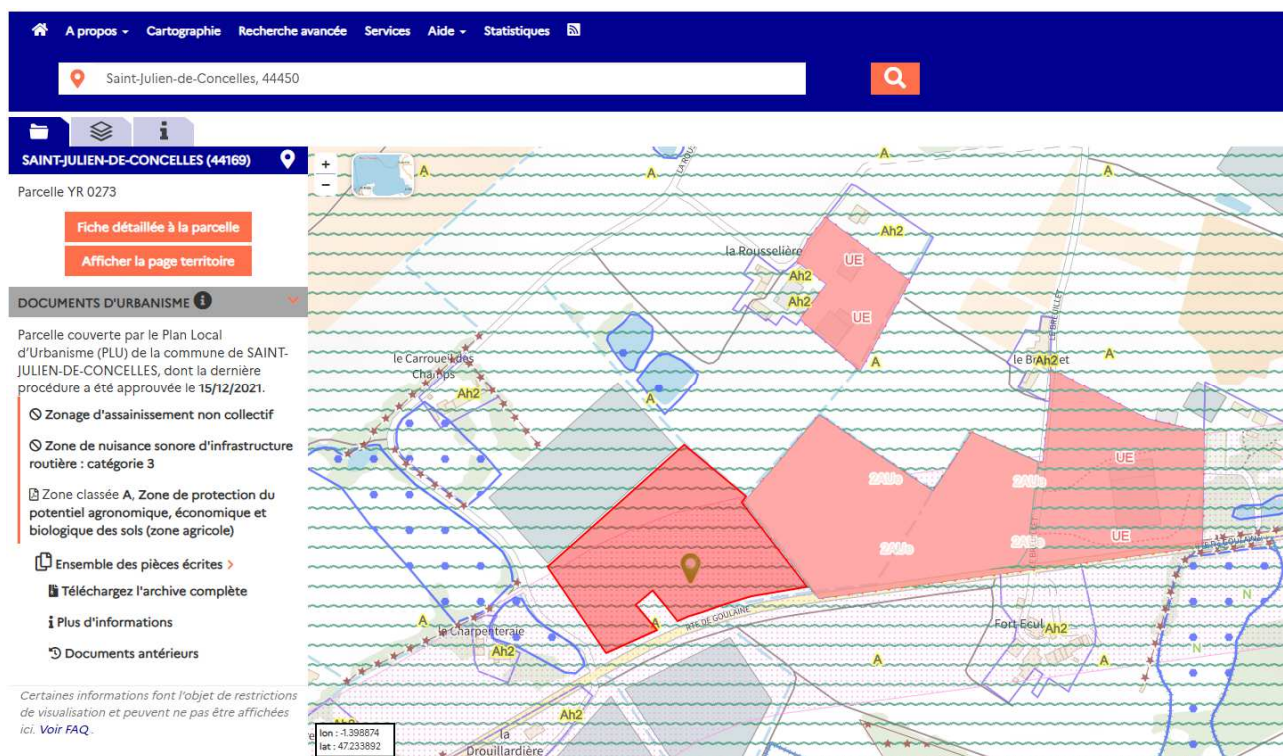
Lieu-dit	E (m)	N (m)
La Charpenterais	367 329	6 690 805

4.4 - Situation Cadastreale

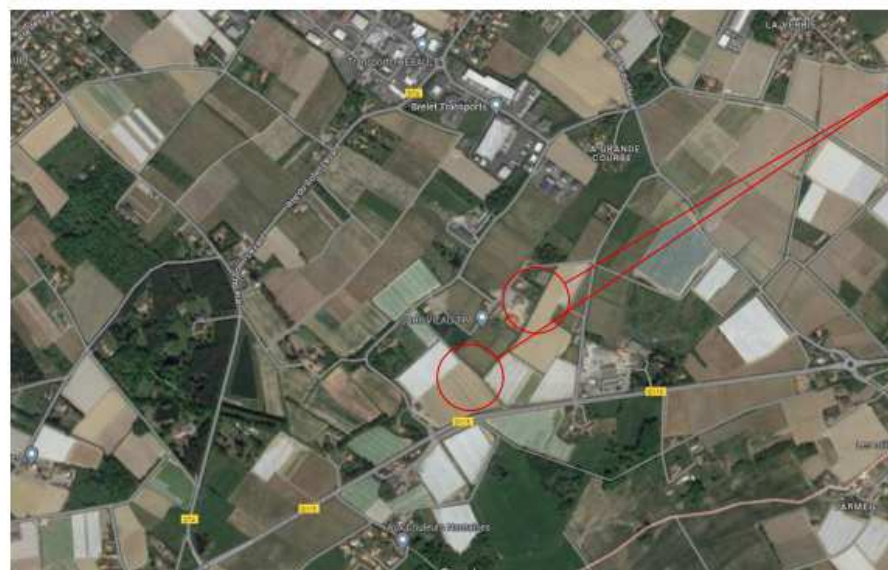
La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
La Charpenterais	Section YR parcelle n° 273, 276, 478, 479, 481, et 485	60352 m²

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 18 février 2014. La zone A couvre des terres agricoles, à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique et économique et se situant en zone inondable.



4.5 – Description du projet

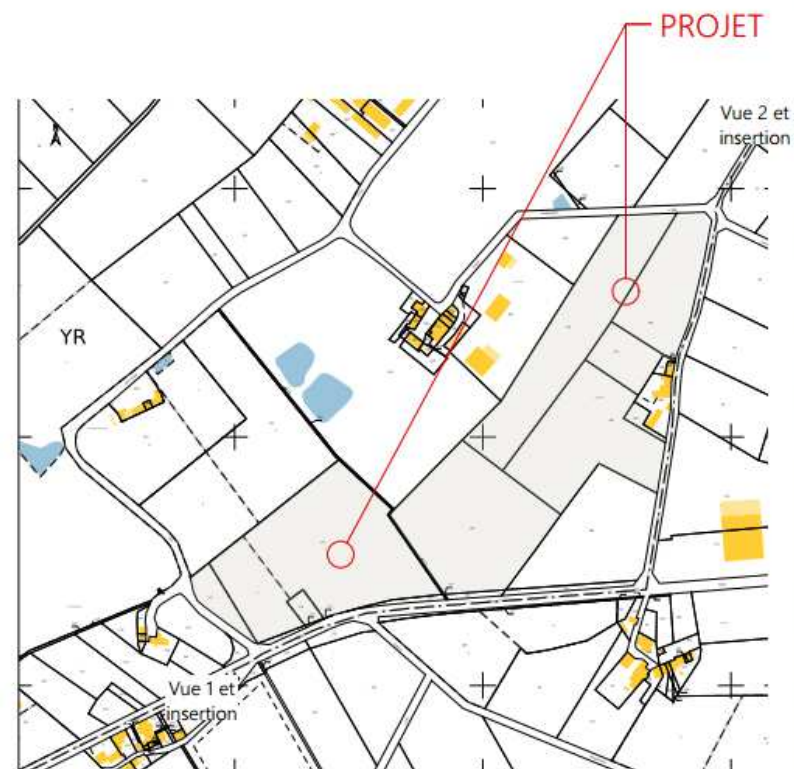


vue aérienne - sans échelle



PC 1 : plan de situation - sans échelle

PROJET



plan cadastral - sans échelle

Le présent document est la propriété intellectuelle de l'agence d'architecture ATELIER 14. Toute utilisation non autorisée sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur est formellement interdite.

phase
PC

Construction de multichapelles plastique
LA CHARPENTRAIE - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

n°plan
2

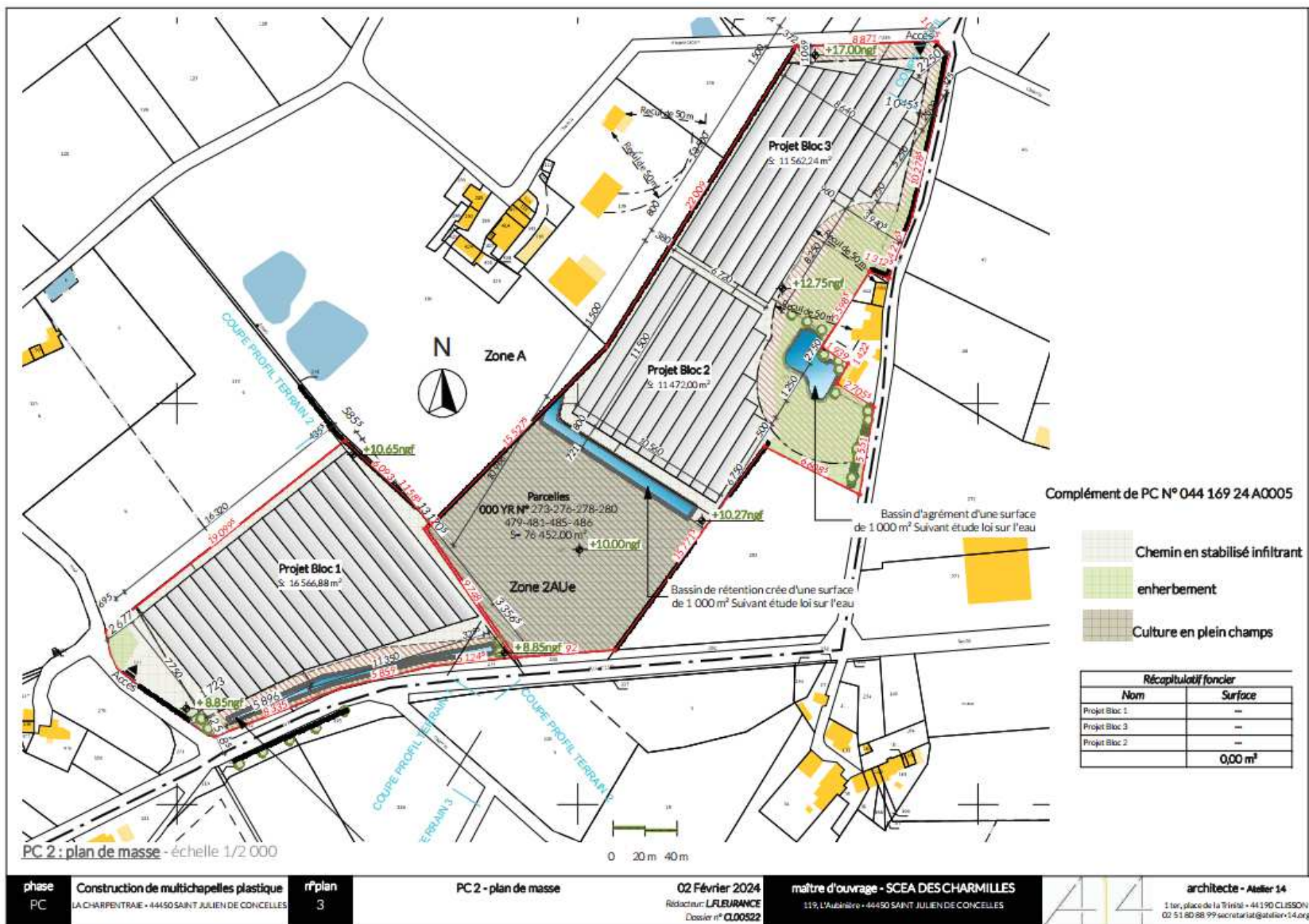
PC 1 - plan de situation
plan cadastral - vue aérienne

4 juin 2024
Rédacteur: M NIEAU
Dossier n° CL00522

maître d'ouvrage - SCEA DES CHARMILLES
119, L'Aubinière - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES



architecte - Atelier 14
1 ter, place de la Trinité - 44190 CLISSON
02 51 80 88 99 secretariat@atelier14.org



phase
PC

Construction de multichapelles plastique

LA CHARPENTRAIE • 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

réf plan
3

PC 2 - plan de masse

02 Février 2024

Rédacteur: LFLURANCE

Dossier n° CL00522

maître d'ouvrage - SCEA DES CHARMILLES

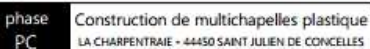
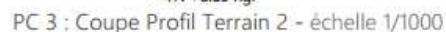
119, L'Aubrière • 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES



architecte - Atelier 14

1 ter, place de la Trinité • 44190 CLISSON

02 51 80 88 99 secretariat@atelier14.org



n°plan
7

PC 3 - profils terrain _ Etude paysagère

4 juin 2024
Rédacteur: M NEAU
Dossier n° CL00522

maître d'ouvrage - SCEA DES CHARMILLES
119, L'Aubinière - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

architecte - Atelier 14
1 ter, place de la Trinité - 44190 CLISSON
02 51 80 88 99 secretariat@atelier-14.org

Le projet s'appuiera sur le réseau bocager existant pour limiter la visibilité des constructions depuis les axes de circulation et les zones résidentielles avoisinantes, respectant ainsi le programme d'étude du Plan d'Aménagement et de Développement de l'Agriculture Maraîchère (PADAM).

En voici des extraits sur le projet de la SCEA des CHARMILLES

ETUDE PAYSAGERE

 **LES**
PRODIGES
NATURELS

 **LES**
PRODIGES
NATURELS

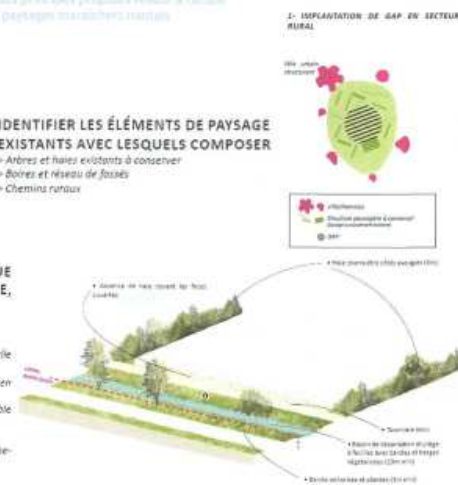
Projet de GAP - SCEA DES CHARMILLES
Plan d'Aménagement Durable des Abords Maraichers
Extrait du carnet des bonnes pratiques relatif à l'étude
de valorisation des parterres maraichers existants



COMPOSER LA «VITRINE» DE LA TENUE
MARAÎCHÈRE, PERCEPTIBLE DEPUIS LA ROUTE,
LE CHEMIN RURAL, LE CANAL DES BARDETS...

• **ACTIONS POSSIBLES :**

- Absence de haie devant la face ouverte du GAF (transparence visuelle et profondeur de champ)
- Créer le bassin de décontaction en périphérie de parcelle (et non en cœur d'exploitation)
- Bien concevoir ses berges afin de favoriser une végétalisation durable et de qualité
- Accompagner d'arbres isolés de haut-jet
- Contrôler l'usage d'une haie champêtre les faces aveugles : rôle de brise-vent et d'accompagnement paysager



Le présent document est la propriété intellectuelle de l'agence d'architecture ATE UBR 14 (article 112.2 de la loi 92-597 du 1er Juillet 1992). TOUTE UTILISATION EN EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION PRÉALABLE ET ÉCRITE DES AUTEURS. Images non contractuelles.



Enherbements et végétalisation des berges des bassins

L'enherbement peut avoir un rôle de tampon dans les zones de point bas qui accueilleraient des écoulements. Mais l'objectif ici est plutôt de favoriser une végétation durable et de qualité, avec des plantes qui mettront en valeur le caractère paysager des bassins qui composent également la vitrine des GAP depuis la route. Ces plantes auront aussi un caractère phytopurifiant, bien que la gestion des ruissellements ne soit pas un enjeu fort sur ce site avec l'aménagement des avirons et des bassins qui réguleront les eaux pluviales.

Les espèces préconisées sont les suivantes : joncs, laiches, iris des marais. Elles permettent une végétalisation rapide des espaces aquatiques. Toutefois, il est aussi conseillé de favoriser la végétation spontanée des espèces indigènes.

Jachère fleurie ou mellifère (zone 5)

Les jachères fleuries sont des espaces dédiés pour accueillir un mélange d'espèces végétales et animales. Elles sont composées de différentes graminées, fleurs annuelles et vivaces offrant une longue période de floraison très diversifiée. La floraison permet d'offrir une ressource alimentaire en nectar et pollen continue pour les insectes pollinisateurs. La diversité des espèces assure également la présence de refuges et lieux de reproduction pour la faune, auxiliaire. Les jachères fleuries participent ainsi au renforcement des populations d'organismes utiles dans la protection des cultures.



photomontage issu de la mission d'étude de végétalisation des paysages maraichers naturels



n°	type d'aménagement	surface
1	enherbement	426m²
2	enherbement	115m²
3	bande enherbée - plantes rivulaires	336m²
4	bande enherbée - plantes rivulaires	127m²
5	jachère fleurie ou mellifère	1260m²
6	enherbement	184m²

Plantation d'arbres isolés (1 et 2+ entre les bassins) ou alignés (9)

L'effet recherché ici est de composer la vitrine de la tenue maraîchère, perceptible depuis la route départementale, qui est une route très structurante pour le paysage (zones 2 et 9), ou depuis des habitations (zone 1). La plantation d'arbres alignés permet de jouer la transparence pour voir l'intérieur des GAP et percevoir la profondeur de champ. Il s'agit d'arbres-tiges, plantés tous les 15 à 20 mètres, pour accompagner la vue des GAP, mais aussi des bassins.



Essences préconisées pour les arbres isolés : arbres-tiges de haut jet

Fagus sylvatica - Acer campestre - Carpinus betulus - Sorbus torminalis - Quercus robur - Crataegus monogyna



PC4 : notice descriptive

L'environnement actuel :

Le site en question se situe dans la commune de Saint Julien de Concelles (44), à l'endroit appelé la Charpenraie, dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il englobe huit parcelles cadastrales YR, totalisant une superficie de 60 352 m². Actuellement utilisé pour la culture maraîchère en plein champ, il est entouré de terres agricoles et de quelques habitations dispersées. La végétation naturelle est presque inexistante sur le site, se limitant aux abords du projet, où des haies ont été préservées pour leur rôle écologique en tant que corridor. Le terrain est desservi en eau et en électricité depuis l'exploitation au sud, présentant un léger relief avec une pente nord-sud. Les espaces publics adjacents comprennent des voies d'accès et la RD 115.

Description du projet :

Le projet prévoit l'installation de serres plastiques démontables couvrant une superficie de 39 601 m². Ces structures légères seront implantées au niveau du sol naturel et seront constituées de tubes en acier galvanisé recouverts de plastique transparent recyclable. Le projet est motivé par plusieurs avantages durables :

- Extension des périodes de production, réduisant la dépendance aux conditions climatiques ;
- Optimisation de l'utilisation du terrain par rapport à la culture en plein air ;
- Réduction de l'usage d'engrais et préservation des ressources en eau souterraines ;
- Promotion des méthodes alternatives de traitement, y compris la protection biologique intégrée ;
- Amélioration des conditions de travail pour les agriculteurs et renforcement de l'attrait des métiers agricoles ;
- Gestion efficace de l'irrigation grâce à une planification des apports en eau.

Le projet respecte d'article R214-1 du code de l'environnement.

Toutes les circulations seront en stabilisé permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Les eaux de pluie générées par le projet seront collectées et dirigées vers un bassin de rétention conformément à une étude hydrologique spécifiquement réalisée pour ce projet. Le projet s'appuiera sur le réseau de haies existant et création de nouveaux éléments paysagers pour minimiser la visibilité des structures depuis les voies de circulation et les zones résidentielles avoisinantes, en accord avec les directives du Plan d'Aménagement et de Développement de l'Agriculture Maraîchère (PADAM).



PC 8 : Photo dans l'environnement depuis la vue 1



PC 7 : Photo dans l'environnement depuis la vue 2



PC 6 : insertions dans le site depuis la vue 1



PC 6 : insertions dans le site depuis la vue 2

phase
PC

Construction de multichapelles plastique
LA CHARPENRAIE - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

n°plan
12

PC 4 - notice descriptive PC 06 INSERTION - PHOTOS
PC 7 - PC 8

4 juin 2024
Rédacteur: M NEAU
Dossier n° CL00522

maître d'ouvrage - SCEA DES CHARMILLES
118, L'Aubinière - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES



architecte - Atelier 14
11r, place de la Trinité - 44190 CLUSSON
02 51 80 88 99 secretariat@atelier-14.org

La SCEA Les Charmilles envisage la création de serres chapelles sur la commune de St Julien de Concelles.

Il s'agit d'un lot de serres chapelles plastique comme présenté ci-après :



Pour finir 3 bloc de 16567 m², 11472 m², et 11562 m² de 6 mètres de hauteur au faîtage et 3 mètres au niveau des cheneaux d'évacuation des eaux pluviales couvrira une superficie de 39 601 m².

4.6 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe une pente faible inférieure à 1.2 % orientée vers le sud-ouest.

A l'avenir, la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

b) Les voiries et les espaces verts

L'accès à la parcelle se fait par la route départementale n°115 au sud du site.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air. La parcelle n'est pas encadrée par des haies bocagères.

c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers des bassins de rétention-régulation qui seront implantés au sud de la parcelle. Les eaux du bassin seront évacuées vers un fossé communal qui s'écoule en limite sud du site d'étude :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP SCEA Les Charmilles	Sud	E : 367 463 N : 6 690 768	Fossé	Environ 0,50 m	Commune de St Julien de Concelles

Plan de la gestion des eaux pluviales du projet de serre de la SCEA les Charmilles

